



VOTRE CARTE DE CRÉDIT
MASTERCARD GOLD PRIORITY ¹⁾
 vous offre un service complet d'assurances
 et d'assistances associé à un programme
 exclusif d'avantages et de fidélité.

DES GARANTIES ÉTENDUES D'ASSURANCES ET D'ASSISTANCES, EN TOUTE CIRCONSTANCE

En effectuant vos paiements à l'aide de votre carte, vous bénéficiez de **garanties d'assurances** et de **prestations d'assistances**. Elles vous couvrent **vous et votre famille**, partout dans le monde.

- **Voyagez en toute tranquillité** grâce aux nouvelles garanties d'assurance accident de voyage (annulation, départ retardé,...).
- **Gardez l'esprit serein où que vous soyez** avec les garanties d'assistance (hospitalisation à l'étranger, assistance médicale et rapatriement,...) qui vous garantissent un accompagnement en situation d'urgence **24h/24 - 7j/7**.
- Payez **en toute sécurité** vos achats sur Internet grâce à une assurance dédiée (objets perdus à la livraison ou non conformes à la réception,...).

UNE LARGE COUVERTURE POUR VOTRE HABITATION

En cas d'incident lié à votre **habitation**, vous pouvez compter sur **Home Emergency**, une assistance incluse dans l'offre de votre carte MasterCard Gold Priority.

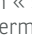
Que vous habitiez une maison ou un appartement, vous bénéficiez d'une assistance **24h/24 - 7j/7** et d'une **protection** en cas de dégâts liés à la plomberie, l'électricité, la vitrerie et la serrurerie.

LE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ PREMIUM BENEFITS, UN UNIVERS D'EXCLUSIVITÉS

Premium Benefits est le programme exclusif d'avantages et de fidélité de BGL BNP Paribas. En devenant membre sur **premium-benefits.lu**, vous accédez tout au long de l'année à des **privileges permanents** dans les domaines du voyage, de la culture, de la gastronomie, du sport et du bien-être.

Premium Benefits vous propose également de participer à des **événements uniques**, qui vous feront découvrir des lieux d'exception et vivre des expériences inoubliables.

UN SYSTÈME DE PAIEMENT RAPIDE ET INNOVANT

Votre nouvelle carte MasterCard Gold Priority bénéficie de la fonction « **sans contact** ». Facilement reconnaissable à l'aide de ce pictogramme , elle vous permet de **régler vos achats en un seul geste**. Plus besoin d'insérer votre carte ou saisir votre code PIN pour des faibles montants !

Pour des raisons de sécurité, un contrôle est effectué à intervalles irréguliers grâce à la demande du PIN.

1) Offre soumise à conditions. Sous réserve d'acceptation du dossier. Voir détails en agence.



Tableau des prestations d'assurances et d'assistances de la carte MasterCard Gold Priority²⁾

Prestations	Montants
Assurances	
Frais d'annulation ou d'interruption de séjour	4.000 EUR maximum par voyage avec un maximum de 12.000 EUR pour tous les bénéficiaires voyageant ensemble ³⁾
Départ retardé (retard de plus de 4 heures sur un vol régulier)	300 EUR maximum
Perte d'objets personnels pendant un voyage	600 EUR maximum / sinistre
Retard de livraison de bagages supérieur à 8 heures	30 EUR par heure jusqu'à 600 EUR maximum
Assurance achats	4.000 EUR / an avec un plafond de 2.000 EUR par sinistre (et un montant d'achat de minimum 50 EUR)
Achats sur Internet	4.000 EUR / an avec un maximum de 2.000 EUR / article (et un montant d'achat de minimum 50 EUR)
Responsabilité civile vie privée à l'étranger	600.000 EUR maximum
Véhicule de location – CDW (Collision Damage Waiver)	10.000 EUR maximum / voyage
Sports d'hiver	300 EUR maximum pour le forfait
Assistances	
Assistance aux voyageurs	15.000 EUR maximum
Assistance médicale, frais médicaux et autres frais à l'étranger	100.000 EUR maximum
Assistance Home Emergency	
Plomberie intérieure	300 EUR maximum
Plomberie extérieure	300 EUR maximum
Électricité	300 EUR maximum
Vitrierie et serrurerie	300 EUR maximum
Plafond d'intervention	3 interventions / an

²⁾ Les conditions générales de nos assurances cartes (précisant notamment les conditions d'éligibilité) sont disponibles auprès de votre conseiller ou sur notre site www.bgl.lu

³⁾ « Ensemble » signifie le conjoint ou partenaire de l'assuré, vivant à la même adresse que l'assuré ainsi que les enfants de moins de 25 ans fiscalement à charge de l'assuré.

